

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Lundi 1^{ER} AVRIL 2019

Etaient présents :

Laurent Torgue, Danielle Sérillon, Pierre-Yves Boudin, Alex Ageron, Jean-Pierre Moras, Liliane Fernandez, Marie-Christine Sellier, Nicole Besson, Monique Lépine, Liliane Fernandez, Frédéric Boissonnet Céline Dugua

Absents : Stéphane Stintzy

Secrétaire de séance : M.REY.

Monsieur le maire ouvre la séance et soumet le PV de la dernière réunion aux membres du conseil municipal. Celui-ci n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le maire rappelle l'ordre du jour, un point supplémentaire est rajouté : foire de printemps.

Monsieur le maire propose d'aborder le 1^{er} point.

1/ BUDGET M 14

- A/ VOTE DU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER -

Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Laurent TORGUE, Maire,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que le compte de gestion dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures portées sur le compte administratif 2018

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31décembre 2018 ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018, par Monsieur Christian JULIEN, Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Lundi 1^{ER} AVRIL 2019

- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Monsieur le maire cède la présidence à Danielle Serillon pour la lecture du compte administratif 2018 :

FONTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES REALISEES	RECETTES REALISEES	DEPENSES REALISEES	RECETTES REALISEES
861 094.95	791 688.80	116 968.40	237 825.21
Résultat ex 2018 :	- 69 406.15	Résultat ex 2018 :	+ 120 856.81
Résultat reporté ex 2017 :	+130 584.09	Résultat reporté ex 2017 :	-156 171.07
Résultat de clôture 2018 :	+ 61 177 .94	Résultat de clôture 2018 :	- 35 314. 26

Monsieur le maire quitte la séance et Mme Sérillon soumet, à l'approbation du conseil municipal, le compte administratif 2018. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

- C/ AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2018

Fonctionnement		Investissement		Ensemble
Résultat de Clôture	+ 61 177.94	Résultat de Clôture	-35 314.26	+ 25 863.68

	Dépenses	Recettes
Besoin de financement	35 314.26	
Reste à réaliser	37 908.00	15 000.00
Besoin de financement total	58 222.26	

Considérant l'excédent de fonctionnement de 61 177.94 € le conseil municipal décide

1/ d'affecter en réserves au compte 1068 la somme de **58 226.26 €**

2/ de reporter au compte 002 (excédent de fonctionnement) la somme de **2 955.68 €**

D / VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES 2019

Monsieur le maire donne lecture de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2019, il rappelle ensuite les taux votés en 2018 :

- Taxe d'habitation : **7.58 %**
- Taxe foncière : **13.59 %**
- Taxe foncière non bâti : **82.04 %**

Monsieur le maire explique que le coefficient de revalorisation des bases pour 2019 est de 2.2 %, et au vu du contexte économique actuel propose de ne pas augmenter les taux communaux et ainsi de reconduire pour 2019 les taux votés en 2018 à savoir :

- Taxe d'habitation **7.58 %**
- Taxe foncière : **13.59 %**
- Taxe foncière non bâti : **82.04 %**

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité : **VALIDE les taux des taxes directes locales 2019 proposées par monsieur le maire.**

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Lundi 1^{ER} AVRIL 2019

E/ VOTE DU BUDGET 2019

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)				TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	159 430,00	0,00	185 104,68	185 104,68	185 104,68
012	Charges de personnel	302 071,00	0,00	278 211,00	278 211,00	278 211,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	160 257,00	0,00	158 175,00	158 175,00	158 175,00
	Total des dépenses de gestion courante	621 758,00	0,00	621 490,68	621 490,68	621 490,68
66	Charges financières	16 870,05	0,00	14 904,00	14 904,00	14 904,00
67	Charges exceptionnelles	175 973,41	0,00	787,00	787,00	787,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	814 601,46	0,00	637 181,68	637 181,68	637 181,68
023	Virement à la sect* d'investis. (5)	111 000,00		115 700,00	115 700,00	115 700,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	2 199,00		472,00	472,00	472,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	113 199,00		116 172,00	116 172,00	116 172,00
	TOTAL	927 800,46	0,00	753 353,68	753 353,68	753 353,68
					+	
				D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
					=	
				TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		753 353,68

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	5 500,00	0,00	3 750,00	3 750,00	3 750,00
70	Produits des services	26 488,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
73	Impôts et taxes	358 092,00	0,00	368 269,00	368 269,00	368 269,00
74	Dotations et participations	187 744,00	0,00	189 724,00	189 724,00	189 724,00
75	Autres produits gestion courante	157 119,00	0,00	157 500,00	157 500,00	157 500,00
	Total des recettes de gestion courante	734 943,00	0,00	745 243,00	745 243,00	745 243,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 258,00	0,00	155,00	155,00	155,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	737 201,00	0,00	745 398,00	745 398,00	745 398,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	13 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	13 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
	TOTAL	750 201,00	0,00	750 398,00	750 398,00	750 398,00
					+	
				R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		2 955,68
					=	
				TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		753 353,68

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

111 172,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Lundi 1^{ER} AVRIL 2019

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour mémoire (1)

010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	2 400,00	2 400,00	2 400,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 596,00	1 908,00	60 018,00	60 018,00
22	Immos reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	38 585,00	36 000,00	5 875,00	5 875,00
	Total des dépenses d'équipement	57 181,00	37 908,00	68 293,00	68 293,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	3 900,00	3 900,00	3 900,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	82 400,00	0,00	79 165,00	79 165,00
18	Compte de liaison (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	82 400,00	0,00	83 065,00	83 065,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	139 581,00	37 908,00	151 358,00	151 358,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	13 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	13 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
	TOTAL	152 581,00	37 908,00	156 358,00	156 358,00

+ D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) **35 314,26**

= **TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 229 580,26**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	25 500,00	15 000,00	33 086,00	33 086,00	48 086,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	25 500,00	15 000,00	33 086,00	33 086,00	48 086,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	18 882,00	0,00	6 100,00	6 100,00	6 100,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)	150 171,07	0,00	58 222,26	58 222,26	58 222,26
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	170 053,07	0,00	65 322,26	65 322,26	65 322,26
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	195 553,07	15 000,00	98 408,26	98 408,26	113 408,26
021	Virement de la section de fonct. (4)	111 000,00		115 700,00	115 700,00	115 700,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	2 199,00		472,00	472,00	472,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	113 199,00		116 172,00	116 172,00	116 172,00
	TOTAL	308 752,07	15 000,00	214 580,26	214 580,26	229 580,26

+ R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) **0,00**

= **TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 229 580,26**

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	111 172,00
--	-------------------

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Lundi 1^{ER} AVRIL 2019

TABLEAU DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATION	MONTANT	ASSOCIATIONS	MONTANT
AMICALE BOULES	100	LE REVEIL SABLONNAIS SERRIEROIS	1144
AMICALE LAIQUE	100	LES AMIS DE L'ILE DE LA PLATIERE	150
BIBLIOTHEQUE	150	LES AMIS DU MUSEE DES MARINIERS	100
BOSC	520	LES CONSCRITS DE SABLONS SERRIERES	100
COMITE DES FETES	100	LES PILOUNETTES	100
COMITE FRANCO SUISSE	100	MUSIQUES ET ORGUES	100
FCSS	732	OGECC	15 000
FNACA	100	SAUVETEURS	100
GYMNASTIQUE SERRIERES/SABLONS	100	SOLEIL D'AUTOMNE	100
HANB BALL CLUB	100	UNRPA	100

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

ASSOCIATIONS	OBJET	MONTANT
LES PILOUNETTES	ACHAT DE MATERIEL	500
SOLEIL D'AUTOMNE	SEJOUR	300

Départ de Céline Dugua à 20 h 00

2/ TRANSMISSION DES ACTES PAR VOIE ELECTRONIQUE – CONVENTION

Monsieur le maire informe le conseil que l'article L 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que les actes soumis au contrôle légalité peuvent être transmis en sous-préfecture par tous moyens.

Toutefois, la transmission dématérialisée via le dispositif ACTES est une solution qu'il convient de privilégier. En effet elle présente de nombreux avantages et notamment la transmission et la réception quasi immédiate d'un accusé de réception des actes. Afin de mettre en place cette transmission dématérialisée il est nécessaire de signer une convention avec la sous-préfecture de Tournon.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, **AUTORISE** le maire à signer ladite convention, et le **CHARGE** d'accomplir toutes les formalités administratives se rapportant à ce dossier.

3/ SDEA - ADHESION DE COLLECTIVITES -

Monsieur le maire soumet à l'approbation du conseil municipal l'adhésion, au SDEA, des communes suivantes :

- VAUDEVANT- LYAS- ALBON D'ARDECHE – SAINT MICHEL D'AURANCE – JAUNAC

Le conseil après avoir délibéré à l'unanimité :

ACCEPTE l'adhésion, au SDEA, des communes précitées.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Lundi 1^{ER} AVRIL 2019

4/ COMMUNAUTE DE COMMUNES ANNONAY RHONE AGGLO

- Opération Logements Vacants :

Suite à l'étude lancée par La communauté de communes sur les logements vacants sur le territoire et l'important travail effectué par Danielle Serillon sur la vérification des données communiquées par l'agglo, il s'avère qu'après vérification seulement 27 sont réellement vacants.

Le but final de ce recensement est de lancer une OPAH « Centre Bourg » - Les propriétaires seront informés de la procédure qui sera mise en place pour la réhabilitation de leur logement. La liste des communes choisies pour cette opération n'est pas encore arrêtée, elles devront participer financièrement au projet.

Deuxième conférence du CIL (conférence intercommunale du logement mise en place en 2018) le 2 avril 2019 - Elle vise à définir une politique de gestion de la demande d'attribution des logements sociaux.

- PLUIH :

Les cabinets d'urbanismes chargés du projet PLUIH ont repris les études après quelques semaines d'arrêt suite à un recalage financier de leur mission sur le temps estimé jusqu'au vote du PADD qui sera le terme de leur mission. Ensuite les services de l'urbanisme reprendront le dossier.

- Assainissement :

Signature de la Convention entre Annonay Rhône Agglo et l'Agence de l'eau pour des subventions à hauteur de 30 % STEP non conforme -

Inscription au budget 2019 d'Annonay Rhône Agglo de la dépense concernant la construction de la STEP intercommunale Serrières / Limony-

- Divers :

Cérémonie d'Ouverture du centre aquatique « Aquavaure » les 6 et 7 juillet.

Signature de la cession de la maison médicale le 10/04-

5 RAPPORT DES COMMISSIONS

A/ TRAVAUX

- ADN :

Les travaux de construction du bâtiment technique vont débuter incessamment - l'ensemble des travaux devraient être terminés pour la fin de l'été.

- Eclairage Public :

La 2ème tranche des travaux de changement des ampoules de l'éclairage public est pratiquement achevée.

- Infiltrations Rue du cerf :

Pierre-Yves Boudin explique qu'il a assisté à une réunion avec la saur, le syndicat des eaux et Orange sur le site. La saur est chargée de planifier les travaux.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Lundi 1^{ER} AVRIL 2019

- Travaux en cour et à venir :

Les employés procèdent actuellement au réaménagement de l'entrée du cimetière La rue Bel Air et l'impasse, au niveau de la maison Duc, seront reprises en enrobé.

- Travaux écoles :

Monsieur le maire explique qu'un devis complémentaire a été demandé pour la mise en peinture de façade de l'école. Ce devis a été transmis à la Région et la Préfecture afin de l'intégrer dans le dossier de demande subvention – Il propose également de donner un nom à l'école.

- Base de loisirs :

La façade, côté RD 86 sera repeinte - Jean pierre Moras suggère également de l'identifier.

- Toilettes publiques

Les toilettes sur le quai nord ont été vandalisées. Elles sont fermées au public jusqu'à nouvel ordre -

B/ AFFAIRES SCOLAIRES

- Cantine :

Depuis le 4 mars L'ESAT de Roiffieux est chargée de la confection et de la livraison des repas à l'école. L'agent de la cantine a repris ses fonctions à temps partiel thérapeutique. La gestion des tickets de cantine a été laissée aux ATSEM.

- Demande de participation financière - Séances piscine –

Monsieur le maire donne lecture de la demande du Directeur de l'école qui sollicite une participation financière pour emmener les enfants à des séances de natation.

11 séances sont programmées – le coût du transport pour chaque séance est de 120 € soit un total de 1 320 €.

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité. Accepte de prendre en charge les frais de transport à savoir 1 320 €.

B/CULTURE / PATRIMOINE

- Musée des Mariniers :

Monsieur le maire donne lecture du programme de la fête du Rhône le 22 juin prochain (100 ans de la création du Musée des Mariniers et des 80 ans de son installation en l'église Saint Sornin). La municipalité offrira le vin d'honneur.

- OT ANNONAY :

Danielle Serillon donne le compte rendu de la réunion avec les représentants de l'office du tourisme d'Annonay ou a été voté un budget de 418 000 €. La prise en charge d'une partie du salaire de l'agent chargé de l'accueil au Musée des Mariniers a été évoquée.

C/ SPORT /FETES/ LOISIRS

Alex Ageron donne le bilan mitigé de La marche nocturne qui a eu lieu le 23 mars dernier. Seulement 47 marcheurs ont répondu présents.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Lundi 1^{ER} AVRIL 2019

Rappel de la matinée Harley le dimanche 28 avril et du Concert hommage à Johnny le 15 juin à 21 heures au bassin de joutes.

En ce qui concerne le Beach rugby, le comité des fêtes réfléchi pour maintenir cette année encore l'édition du Beach rugby -

9 /DIVERS

- Foire de printemps :

Elle aura lieu le 5 mai prochain – 3 candidatures pour la buvette de la foire (l'OGEC, les Pilounettes et le Hand Ball) – elle est attribuée à l'OGEC, l'association ayant leur matinée « moules frites » le même jour.

- Contentieux :

Monsieur le maire informe le conseil municipal d'un contentieux avec le restaurateur « les saveurs du bateau » et une locataire qui loge au-dessus du restaurant. Celle-ci a assigné le restaurateur, Ardèche Habitat (bailleur social) et la commune (bailleur du restaurateur) –

La locataire se plaint des odeurs dégagées par les conteneurs poubelles stockés à l'arrière du restaurant et situés en dessous de sa fenêtre –

Le dossier sera défendu, en ce qui concerne la commune, par monsieur le maire. L'audience prévue initialement le 2 avril a été reportée. Affaire à suivre -

La séance est levée à 21 h 00